



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0015/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation d'étude technique, suivi, coordination et pilotage préalable aux travaux d'aménagement du bâtiment centre Ras El Jebal sise à Bizerte.

Seuls les bureaux d'étude agréés ou autorisés par les autorités compétentes **catégorie B1 ou équivalent et les ingénieurs conseils spécialité Génie Civil** peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats). Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR - Consultation N° C2/0015/24:** **« Réalisation d'étude technique préalable aux travaux d'aménagement du bâtiment centre Ras El Jebal sise à Bizerte».**

Les offres doivent parvenir au plus tard le **04 Juin 2024**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par l'attestation de visite ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

